

*Mission Permanente de la République du Congo
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the Republic of the Congo
to the United Nations*

**DÉCLARATION DE
MONSIEUR RAPHAËL DIEUDONNÉ
MABOUNDOU**

PREMIER CONSEILLER

**LORS DU
DÉBAT GENERAL DE LA 31^{ème} SESSION
DU COMITÉ DE L'INFORMATION**

NEW YORK, LE 7 MAI 2009

VÉRIFIER AU PRONONCÉ

Monsieur le Président,

Je voudrais de prime abord, vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection ainsi que celle de tous les membres du bureau de la présente session. Vous pouvez être assuré du soutien et de la disponibilité de ma délégation au cours de nos travaux.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire Général Adjoint à la Communication et à l'information, Monsieur Kiyo Akasaka pour son engagement, son dynamisme et le partenariat véritable qu'il a su développer entre son département et les Etats membres depuis qu'il est à la tête du Département de l'Information.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant Permanent du Soudan au nom du G77 et la Chine.

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite des Rapports du Secrétaire Général sur les activités du Département de l'Information, qui, en élaborant des stratégies de communication efficaces sur les questions prioritaires et en menant des campagnes de communication, aident à faire mieux comprendre les actions accomplies par l'ONU dans divers domaines.

Nous soulignons le rôle essentiel du Département de l'Information qui est le porte-parole de l'Organisation des Nations Unies, et appuyons son action dans la promotion des sujets tels que le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la protection et la promotion des droits de l'homme, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'atténuation des changements climatiques et la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

De même, nous encourageons le Département de l'Information à poursuivre ses efforts de sensibilisation sur la crise économique et financière mondiale et l'épidémie de la grippe A (H1N1).

Toujours, dans le cadre de l'action menée par les Nations Unies en direction du grand public, et en particulier dans le domaine du maintien et du renforcement de la paix, le Congo soutient la collaboration qui existe entre le Département de l'Information, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département des Affaires politiques, qui ont continué à coordonner leurs actions et leurs rôles respectifs à l'appui de la Communication sur les questions touchant à la paix et à la sécurité.

Monsieur le Président,

Les technologies de l'information et de la Communication sont un facteur de croissance économique et de développement social au service des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), mais elles peuvent aussi accentuer les disparités. La diffusion de l'information ne doit pas être une fin en soi ; elle doit être, pour les populations, un moyen de prendre des décisions plus éclairées. Les personnes les plus démunies et les plus marginalisées doivent être sensibilisées aux problèmes mondiaux, informées de leurs droits et responsabilisées, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Cela exige un développement et un renforcement des infrastructures, en particulier dans les pays en développement.

C'est ici l'occasion de souligner que les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle crucial pour le flux d'informations et qu'ils permettent de réduire les disparités entre pays développés et pays en développement en termes d'accès aux technologies d'information et de communication.

Nous saluons le dynamisme des centres d'information des Nations Unies, notamment dans l'organisation des différentes activités axées sur les opérations de maintien de la paix, sur les droits de l'homme, sur la formation des journalistes, ainsi que la célébration des Journées internationales comme la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la journée internationale de la paix etc...

Les échanges et la collaboration entre les centres d'information dans les régions respectives doivent être encouragés car ils entraînent une participation croissante à des projets régionaux communs sur les thèmes prioritaires, et une participation massive d'étudiants à des séances d'informations organisées par certains centres.

C'est pourquoi, nous considérons que toute décision visant à réorganiser les centres d'informations devrait être prise en étroite collaboration avec les pays hôtes et tenir compte des caractéristiques géographiques, linguistiques et technologiques des différentes régions.

Monsieur le Président,

La radio reste, dans de nombreux pays en développement, le média le plus accessible pour la plus grande partie de la population, notamment dans les zones rurales. Par conséquent, il est important de continuer à promouvoir l'usage des médias traditionnels.

La République du Congo se félicite de l'usage optimal, par le Département de l'information, de différents types de médias, et de ses efforts pour garantir le multilinguisme.

Toutefois, il convient de veiller à ce que les programmes d'information soient faits pour les cultures et les besoins locaux, et notamment, dans la mesure du possible, par l'utilisation des langues locales pour atteindre le public visé.

De plus, en dépit de certains progrès dans le domaine des technologies de la communication, les Nations unies devraient accorder toute l'attention nécessaire à la presse écrite, étant donné que, de par le monde et en particulier dans les pays en développement, nombreux sont ceux qui ont encore recours à l'écrit pour s'informer au sujet des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait exprimer sa préoccupation devant la marginalisation des langues autres que l'anglais au sein des Nations Unies, notamment dans les négociations et la publication des documents essentiels de travail des Nations Unies.

L'égalité des six langues officielles des Nations Unies demeure un élément essentiel. A cet égard, malgré les contraintes financières, le Département de l'information doit continuer à prendre des mesures pour soutenir et encourager le principe du multilinguisme, afin de concrétiser la vocation universelle des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Ma délégation salue l'effort fourni par le Département de l'information pour mettre en œuvre le Programme spécial d'information sur la question de Palestine. Ce programme doit être encouragé parce qu'il joue un rôle important en aidant à informer la Communauté internationale sur la question de Palestine au niveau mondial et sur les activités de formation des journalistes palestiniens.

Enfin, ma délégation se félicite du rôle joué par le Département de l'information dans le dialogue interreligieux. Elle souhaite que le Département de l'information continue de jouer un rôle important dans le rapprochement entre les religions, les cultures et les civilisations, sur la base du dialogue.

En conclusion, nous souhaitons que le Département de l'information continue de renforcer ses partenariats avec d'autres organes des Nations Unies, ainsi qu'avec la société civile afin de rendre son action plus efficace.

Je vous remercie.